

Code d'article	806.09
Description	SERVIETTES
Catalogue	COT 17
Mise à jour	05/09/2025 13:02:37

Spécifications du produit

Unité de mesure	MILLE
Dimensions	40x40 CM
Taille pliée	20X20 CM
Matériel	AIRLAID
Couleur	BLEU
Grammage	55 G/M2
Code Décision 97/129/CE	8,25
Signage Triman et Info-Tri	'HOLLY'



Codes

Intrastat	48183000
ITF14	18420499806096
EAN13	8420499806099

Colisage

Paquet	Unités / paquet 50
	Dimensions paquet (cm) 19,00 x 19,00 x 8,50
	Poids brut colis (kg) 0,45
	Volume paquet (m³) 0,0030685
	Code Décision 97/129/CE OPP 5

Signage Triman et Info-Tri



Carton	Unités / carton 700
	Paquets /carton 14
	Dimensions carton (cm) 40,00 x 57,00 x 21,00
	Poids brut carton (kg) 6,32
	Volume carton (m³) 0,0478800
	Code Décision 97/129/CE PAP 20

Signage Triman et Info-Tri



Palette	Cartons / couche 4
	Cartons / palette 24
	Conditionnement (U base x couches) 4 x 6
	Poids (kg) 175,68
	Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du matériau

Biodégradable



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Produit apte pour le contact indirect avec les aliments.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.